

Marché dominical
Commission municipale du marché.

Lundi 8 octobre 2018

Membres de la commission municipale du marché :

Collège producteurs : Abel Coindoz Marie-Pascale (titulaire)

Collège alimentaires : Fernandez Ghislaine (titulaire)

Collège non alimentaires : Descamps Véronique (titulaire)

Mairie : Thierry Pellissier (garde municipal)

Fernand Karagiannis (élu)

Vincent Beillard (élu)

Saison 2018 et nouveau règlement : Débriefing :

Les représentants des forains indiquent :

- Pour certains étals, absence du respect du métrage (vérification à faire).
- Il faut faire respecter les largeurs des allées de 2 mètres
- Il ne faut pas de stand en U car beaucoup d'occupation d'espace : Alain EYMERY (vente fruits et légumes) ne déballe pas sur 10m mais plutôt 15 mètres, ainsi que BELAID Reda (olives et fruit secs).
- Il ne faut pas de vente devant l'étalage, en début de saison : le marché d'olives le faisait, ainsi que le vendeur de nougat : la loi l'interdit.

Décision : un courrier a été rédigé pour Mr EYMERY et Mr BELAID leur rappelant le respect des 10 mètres linéaires et qu'il ne faut pas de linéaires ventes complémentaires à l'arrière. Ce courrier est un courrier de rappel avant mise en demeure éventuelle.

Pour le bilan de cette nouvelle année :

Le stand de Mr et Mme HUILLO, marchand de vins, cachent les stands de l'autre côté de son stand qui manquent donc de visibilité avec la nouvelle organisation. Ce serait préférable de l'installer sur les côtés l'année prochaine.

Thierry Pellissier présente un bilan des présences :

- Moyenne des présences sur l'année tout confondu : 27 dimanches.
- Présence alimentaire : 32 de moyenne, il reste 12 dimanche. Cela semble ok pour la majorité d'entre eux.
- Présence non alimentaire : 25 de moyenne, il reste 12 dimanche. Ça semble un point à revoir sur le règlement. Cela pénaliserait notamment certains qui ont été francs.
- Présence producteur : 26 de moyenne, il reste 12 dimanche. À adapter à voir.
- Grande rue 16 présences demandées, moyenne de 15 constatées.

- Rue Dr Illaire : 10 demandées, moyenne de 11 constatées.

Discussion sur Jean Murtin qui est un cas particulier. Il serait souhaitable de trouver une solution : lui garder une place, mais peut être pas à la même place (attention à son étal). La décision sera prise lors de la prochaine rencontre du marché.

Discussion sur le nombre de dimanches imposé dans le nouveau règlement.

Ceux-ci ont été mis pour correspondre à ce qui se fait ailleurs (Crest et Die notamment mais il n'y a pas de comptage tous les dimanches).

Plusieurs idées sont émises :

- Faire évoluer le règlement non alimentaire.
- Obligation d'avoir l'abonnement mais pas de nombre de présences limite.
- Conserver le nombre de présences mais l'adapter en fonction de l'expérience de l'année 2018.

➤ Prochaine rencontre de la commission du marché : lundi 19 novembre à 18h